

RESULTAT ADMISSION

EXAMEN des 18, 19 et 20 mai 2021

NOM	N° de Dossier	TYPE (Taxi ou V.T.C)	RESULTATS
BARASCUD Maryline	173561	TAXI	ADMISE
BIDOUIL Eric	177898	TAXI	ADMIS
BOUSQUET Laurena	174182	TAXI	ADMISE
BRASSAC Cindy	0000135393TE1	TAXI	ADMISE
DE ALMEIDA Rodrigue	173413	TAXI	ADMIS
DELPECH Isabelle	177980	TAXI	ADMISE
GALLON Steven	167646	TAXI	ADMIS
KAMIENIARZ Béatrice	177953	TAXI	ADMISE
LAMARQUE Yannick	169114	TAXI	ADMIS
MOLINIE Myriam	171151	TAXI	ADMISE
MOLINIE Laura	173158	TAXI	ADMISE
PEREZ Michel	178958	TAXI	ADMIS
SALVAYRE Vincent	0000136206PE1	TAXI	ADMIS
SANTRE Vincent	177960	TAXI	ADMIS
SENDRAL Christine	176129	TAXI	ADMISE

L'autorité administrative compétente pour la délivrance des cartes professionnelles est la Préfecture du département où le candidat souhaite exercer.

Les candidats admis sont invités à se rapprocher des services de la Préfecture.

Les candidats non admis à l'examen conservent le bénéfice de l'admissibilité pendant 1 an et peuvent se présenter 3 fois à l'admission sur une période d'un an. Pour ce faire ils doivent en faire la demande en se connectant sur le compte qu'ils ont créé sur le site <https://examentaxivtc.fr/>.